Image not found or type unknown

Carte de sejour perimé (j'ai une carte de séjour vie privée

Par **DELICIOUS**, le **31/03/2009** à **21:37**

J'ai une carte de séjour vie privée et familial;
Pour le renouvellement de ma carte je l'ai envoyé à la préfecture de bobigny car je ne savait pas qu'il fallait que je l'envoi au raincy ayant déménager. Je my suis pris deux mois à l'avance. la préfecture de bobigny me renvoie mon dossier par courrier que j'adresse tout de suite aprés réception à la préfecture du raincy qui m'invite à venir au guichet demander la carte de 10 ans que je sollicitait. Cependant ma carte étant périmée;je ne peut pas travailler. un employé à la préfecture m'a dit que les entreprises ont un délais d'un mois hors je viens de me faire voir suspendre mon contrat de travail. Je suis étudiante et mon travail est ma seule source de revenus et j'ai un loyer à payer à la fin du mois. N'ayant pas de carte je n'ai plus droit aux prestations (APL) et la donc plus de revenus aussi.
j'aimerais donc savoir si on ne peut pas me rallonger la valité de ma carte ou au moins me donner un rendez plus proche.
MERCI DE REPONDRE

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés